

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13  
FAX (1) 43.31.19.83  
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1704 - 23 juillet 1992 - 8 F

### D 1704 HAÏTI: LE NONCE ET LE GOUVERNEMENT BAZIN

Le 19 juin 1992, suite à l'accord tripartite entre le gouvernement provisoire, le Parlement et l'armée (cf. DIAL D 1696), le nouveau premier ministre 'de facto', Marc Bazin, prenait officiellement ses fonctions. "Nous avons des preuves (...) que des pasteurs de l'Eglise catholique d'Haïti, assistés de religieux de haut rang, ont travaillé dans l'ombre à la venue au monde de ce 'nouveau' gouvernement d'oppression, installé manu militari aujourd'hui même, en présence "hélas! de Mgr le nonce apostolique, assisté de Mgr l'archevêque du Cap-Haïtien et "de Mgr l'auxiliaire de Port-au-Prince." Cette grave accusation est faite dans une lettre ouverte datée du 19 juin 1992 et adressée au pape Jean-Paul II. Cette lettre au ton douloureux et respectueux, dont nous donnons ci-dessous le texte intégral, comporte - au 12 juillet 1992 - quelque cinq mille signatures (ou croix, pour les analphabètes) de laïcs, de prêtres, de religieux et de religieuses d'Haïti pour faire savoir au pape qu'"en réfléchissant sur cette crise mortelle qui s'appesantit "sur l'Eglise d'Haïti et sur notre société entière, surtout depuis le coup d'Etat "criminel du 30 septembre 1991, nous avons le sentiment que le Vatican porte une "énorme responsabilité dans cette question".

Note DIAL

#### LETTRE OUVERTE

#### D'UN TRÈS GRAND NOMBRE DE MEMBRES DU PEUPLE DE DIEU D'HAÏTI AU PAPE JEAN-PAUL II

au sujet du rôle du Vatican dans la crise haïtienne actuelle

Port-au-Prince, le 19 juin 1992

Au Pape Jean-Paul II  
évêque de Rome

premier pasteur du peuple de Dieu  
Serviteur des serviteurs de Dieu répandus sur toute la terre

Très Saint-Père,

C'est de tout coeur et avec un profond respect que nous vous adressons notre salut, au nom de Dieu le Père, source de vie, au nom de Jésus-Christ, notre frère aîné, qui veut que nous fassions tous un, au nom de l'Esprit de vérité et d'amour, qui veut que nous soyons, partout sur la terre, les témoins de l'Evangile.

Nous pensons constamment à vous et aux très lourdes responsabilités que Dieu vous a confiées, en cette époque tourmentée de l'histoire de l'Eglise et de l'histoire de l'humanité. Nous prions le Seigneur de vous aider à porter ce si lourd fardeau.

D 1704-1/8

Nous qui vous écrivons cette lettre, nous formons une partie importante des membres du peuple de Dieu sur cette terre d'Haïti, ce pays d'Amérique le plus acculé à la pauvreté, après cinq cents ans d'exploitation. Parmi nous, on compte des laïcs, des prêtres, des religieux et des religieuses. Tous consacrent leur vie à la promotion de l'oeuvre de Jésus-Christ, dans les neuf diocèses de l'Eglise d'Haïti.

Nous vous adressons cette lettre ouverte pour que tous ceux qui, sur la terre entière, mettent leurs pas dans les pas de Jésus-Christ, puissent vous aider à porter le poids de notre entretien avec vous et puissent nous aider à trouver ce secours de justice et d'amour que nous venons chercher auprès de vous aujourd'hui.

Nous avons déjà entrepris plusieurs démarches auprès de nos évêques et de certaines autres instances pour que vous arriviez à entendre nos cris. Mais on dirait que personne ne fait cas de nous. Si nos cris se font plus pressants aujourd'hui, c'est que la foi de tout notre peuple est ébranlée et que nous sommes obligés de nous écrier: "Nous voici. Où êtes-vous? Où est le Pape Jean-Paul II aujourd'hui, au milieu de cette crise qui nous étouffe?"

Nous soyez pas surpris que nous nous adressions à vous sans aucun détour diplomatique, mais avec l'expression de la vérité, la lumière crue de la vérité. Les ténèbres, le mensonge et le bluff nous enveloppent à un point tel que nous sommes assoiffés de vérité.

En réfléchissant sur cette crise mortelle qui s'appesantit sur l'Eglise d'Haïti et sur notre société entière, surtout depuis le coup d'Etat criminel du 30 septembre 1991, nous avons le sentiment que le Vatican porte une énorme responsabilité dans cette question.

#### 1. Exposé détaillé de la question

1.1 Rappelons que le 6 décembre 1990, le peuple haïtien a fait choix du Père Jean-Bertrand Aristide comme président de la République d'Haïti pour cinq ans, au cours d'élections libres, honnêtes et démocratiques, réalisées sous la supervision de l'Organisation des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains. Le Père Aristide a reçu plus de 67% du suffrage populaire au cours de cette toute première élection démocratique à s'être déroulée en Haïti; et c'est le peuple lui-même qui lui avait demandé d'assumer cette responsabilité pour aider le pays à sortir de l'abîme où il se trouvait.

1.2 Très Saint-Père, vous qui avez vécu l'expérience de la dictature dans votre pays, la Pologne, vous êtes en mesure de comprendre l'espoir qu'avait fait naître dans nos coeurs ce jour du 16 décembre 1990, après trente-trois années d'abus et de répression.

N'était-ce pas là la réalisation du voeu que vous formuliez vous-même, au cours de la messe que vous avez célébrée avec le peuple chrétien d'Haïti à Port-au-Prince, le 9 mars 1983?: "Il faut que les choses changent ici!" Cette même idée a été reprise par Mgr Pétion Laroche, président de la Conférence épiscopale d'Haïti le 7 février 1991, à la messe qu'il concélébrait à la cathédrale de Port-au-Prince avec ses frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce, le jour de l'entrée en fonction du Père Jean-Bertrand Aristide comme président de la République.

1.3 En toute vérité, durant les sept premiers mois de la présidence du Père Aristide, d'énormes efforts ont été tentés pour redresser la situation catastrophique dont il avait hérité, et pour remettre le pays sur la bonne voie, dans la justice, la participation et la transparence.

Malgré toutes les difficultés rencontrées et les quelques erreurs de parcours du gouvernement, le peuple haïtien commençait enfin à respirer. Tout le monde se rendait compte du changement en cours, à la façon dont le gouvernement encourageait le respect de la vie et de tous les droits humains, à la façon dont il luttait

contre la cherté de la vie et dont il oeuvrait pour que tous retrouvent leur dignité d'enfants de Dieu.

Ces orientations devaient devenir évidentes dans le mémorable discours du président Aristide à l'Organisation des Nations unies, le 25 septembre 1991, quelques jours à peine avant la réalisation du monstrueux complot ourdi en vue de l'assassiner et, dans sa personne, d'assassiner l'espoir du peuple d'Haïti.

1.4 Le coup d'Etat militaire du 30 septembre 1991 n'a apporté que souffrance et catastrophes au peuple et au pays d'Haïti. On peut le comparer à l'action d'un énorme poids lourd qui, ayant perdu ses freins, dégringole des hauteurs et sème la mort partout sur son passage. La presse internationale et divers groupes religieux en Haïti possèdent d'impressionnants dossiers sur tous ces dégâts.

Faut-il rappeler les deux mille victimes du coup d'Etat militaire, dès le début du mois d'octobre? Faut-il évoquer la panique et l'exode de plus de trente-huit mille boat-people fuyant vers la Floride, sur des embarcations de fortune? Un nombre incalculable de ces malheureux a péri dans les flots. Faut-il évoquer les dizaines et les dizaines de milliers de personnes déplacées, à travers tout le pays?

Pensons à la façon dont le président a été expédié en exil et à la façon dont plusieurs de ses collaborateurs ont été forcés de prendre le même chemin! Pensons à tous ceux, hommes et femmes, jeunes et vieux, qui sont obligés de se cacher et de vivre dans la clandestinité, uniquement parce qu'ils luttent pour la justice et pour la démocratie!

Pensons à la répression sauvage exercée par l'armée sur les élèves, les étudiants, les enseignants. Songeons à la terreur qui a fondu sur les ouvriers et les chômeurs des quartiers pauvres de la capitale et de la province, sur les paysans et notamment ceux qui s'étaient organisés en groupements communautaires, à travers les campagnes.

Rappelons-nous le sac des stations de radio, la mise au pas des journalistes, le bâillonnement de la presse et de toute la population.

Rappelons la mise en liberté, par les auteurs du coup d'Etat, de tous les criminels condamnés par la justice et l'arrestation de centaines d'innocents arbitrairement jetés en prison.

1.5 Dès avant le coup d'Etat et depuis lors, des rumeurs persistantes circulent sur la complicité du Vatican dans le complot criminel ourdi contre les résultats de la première élection libre réalisée en Haïti le 16 décembre 1990.

Les ennemis du droit et de la démocratie ont voulu accréditer la fable que c'est le Père Aristide qui, au début de janvier 1991, a fait incendier la nonciature apostolique et maltraiter le nonce et son secrétaire. De même pour l'incendie du siège de la Conférence des évêques d'Haïti et de l'ancienne cathédrale de Port-au-Prince.

Il n'a échappé à aucun observateur de bonne foi que c'était là des manoeuvres criminelles destinées à monter le Vatican contre le futur gouvernement Aristide. Ceci est clair aujourd'hui, même pour les non partisans du Père Aristide. Lui-même a d'ailleurs pris, dès le début, une position non équivoque, en privé et en public, contre ces actes odieux.

1.6 Mais, Très Saint-Père, nous ne laissons pas d'être troublés du fait que jamais le Vatican n'a démenti le rôle qu'on lui a attribué dans le complot du 30 septembre 1991. Certes, il vaut parfois mieux se taire que se défendre.

N'empêche que le comportement du nouveau nonce apostolique, Mgr Baldisseri, accrédite nettement cette accusation. Tout observateur impartial s'accorde à recon-

naître le très sérieux soutien accordé par le Vatican au tandem Nérette-Honorat, qui a usurpé le pouvoir grâce au coup d'Etat militaire du 30 septembre. Personne n'est dupe de la distinction que quelques pays acceptent de faire entre "lettres de créances présentées à un gouvernement" et "lettres de créances présentées à un Etat". Mais, des quelques pays qui font cette distinction et qui ont des relations diplomatiques avec Haïti, seul l'Etat de la Cité du Vatican a accepté que son représentant soumette ses lettres de créances au gouvernement fantoche issu du coup d'Etat militaire du 30 septembre 1991.

Le Pouvoir usurpé n'a d'ailleurs pas manqué d'utiliser, pour sa propre propagande, la nomination du nouveau nonce apostolique. Et, curieuse coïncidence, c'est immédiatement après la remise des lettres de créances du nonce au gouvernement de facto, que les militaires ont accentué une véritable persécution contre l'Eglise, jetant en prison prêtres, religieuses, animateurs laïcs, après leur avoir fait subir force humiliations. C'est ainsi qu'ils ont envahi l'évêché des Cayes et le presbytère de Pliché, dans le Sud, fouillant partout et lisant même des lettres personnelles. Ils ont forgé toute sorte de mensonges sur les prêtres, les religieuses et les laïcs. Ils ont pu agir ainsi parce qu'ils savaient que la plupart des évêques appuyaient le coup d'Etat.

Bien des gens sont persuadés que c'est le nonce, en accord avec certains des évêques, qui a demandé ce "nettoyage" pour contrer tout mouvement de revendications populaires.

D'aucuns n'hésitent pas à affirmer que c'est un "nettoyage" de ce genre que le Père Bouchot vient préparer dans les séminaires d'Haïti, afin de purger ces séminaires de tout partisan d'Aristide en vue d'empêcher ainsi la génération montante des séminaristes d'accompagner le peuple dans ses efforts pour faire régner, dans le pays, la justice et la démocratie.

Maintenant que la presse est bâillonnée par la dictature militaire ou complètement domestiquée, la désinformation diffusée par les médias gouvernementaux est relayée consciencieusement par Radio Soleil qui se déclare "la voix de l'Eglise catholique et l'organe de la Conférence épiscopale". Cette station qui jouissait, entre 1985 et 1988, d'un extraordinaire crédit pour son intrépidité au service de la vérité et de la liberté, s'est muée en chaire de mensonge et de calomnie entièrement à la solde des tontons macoutes, civils, militaires ou, hélas, ecclésiastiques. C'est un contre-témoignage constant à la mission de l'Eglise auprès des opprimés, une gifle à la souffrance des pauvres et un scandale permanent pour tous ceux qui rêvent de vérité et de liberté.

1.7 Des rumeurs circulent avec persistance que les services du Vatican auraient fait connaître au président George Bush la décision du pape de ne pas se rendre en octobre 1992 à Santo Domingo si le Père Aristide était rétabli dans ses fonctions avant cette date. Le président des Etats-Unis n'aurait qu'à se débrouiller pour l'en empêcher et c'est ce qui expliquerait tous les mauvais coups qui se succèdent en cascade, contre la Constitution et contre le peuple, en provenance de l'ambassadeur américain, de l'armée, du gouvernement fantoche et des parlementaires achetés à prix d'or. Pour notre part, nous nous refusons à croire en la réalité de ces rumeurs. On n'ose penser qu'elles puissent avoir un quelconque fondement.

Très Saint-Père, nous sommes navrés que de tels bruits puissent circuler avec tant d'insistance. Malheureusement nous n'avons rien qui puisse nous porter à croire que le Vatican accorde son appui au peuple haïtien, qui par son choix du 16 décembre 1990, a signifié à toutes les nations de la terre, sa volonté et sa détermination.

Il est exact que l'histoire de l'Eglise de nos jours renferme moins d'horreurs qu'autrefois, mais notre souffrance est grande de voir notre Sainte Mère l'Eglise continuer à sacrifier ses propres enfants dans le but d'obtenir des faveurs des autorités séculières.

Dieu merci, au mois d'octobre 1992, nous aurons, ensemble, l'occasion de prier le Seigneur pour qu'il pardonne tous les péchés commis par l'Eglise sur cette terre d'Amérique depuis 500 ans. Nous devons profiter de la célébration de cet anniversaire pour opérer une vraie conversion de nos coeurs en vue de poursuivre l'oeuvre de libération du Christ-Jésus. C'est ainsi que nous serons à même de remercier Dieu pour l'espoir de vie que nous a apporté la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ sur notre terre d'Amérique.

1.8 Très Saint-Père, vous ne nous en voudrez pas de vous parler ainsi sans détour. Notre peuple a tant subi d'injustices! C'est un vrai peuple martyr, plus encore que le peuple polonais! Nous ne saurions oublier combien vous étiez proche de nous, combien vous aviez ouvert tout grand votre coeur à nos souffrances le 9 mars 1983.

Nous vous savons gré du message de solidarité que vous nous avez fait parvenir quand a été diffusée la nouvelle de la tragique noyade de cent boat-people haïtiens après le coup d'Etat. Nous vous remercions également d'avoir fait parvenir aux enfants pauvres d'Haïti le montant de la quête du Jeudi-Saint en la Basilique Saint-Pierre de Rome.

Ces gestes nous prouvent votre volonté de nous aider à déraciner, chez nous, toutes les causes de la misère, de la souffrance et de l'injustice. Nous avons conscience qu'il est difficile pour quelqu'un qui ne vit pas sur place d'arriver à comprendre ce qui se passe chez nous. Mais nous sommes conscients également que, malgré vos canaux officiels de renseignements, ce n'est pas toujours que vous parviennent des informations exactes sur la situation.

## 2. Ce que nous demandons

Très Saint-Père, fortifiés par notre foi en Jésus-Christ, nous sommes décidés à vous parler en toute franchise. En tant que membres de l'Eglise de Dieu, en tant que catholiques soucieux de faire fructifier la parole de Dieu, en communion avec vous, premier pasteur de tout le peuple de Dieu, nous vous adjurons de nous aider à trouver satisfaction sur les points suivants:

2.1 Avant même de vous rendre à Santo Domingo en octobre 1992, rappelez-vous que l'esclavage se poursuit pour des Haïtiens, dans les "bateys" de la République Dominicaine, surtout après le coup d'Etat du 30 septembre 1991.

Rappelez-vous cette détresse, tout comme, au cours de votre récente visite pastorale en plusieurs pays d'Afrique, vous avez condamné la traite des esclaves de race noire, qui a eu lieu du XVIIe au XIXe siècle. De grâce, dites un mot pour que justice soit rendue aux nouveaux esclaves de l'or vert.

2.2 Au cours de la commémoration des cinq cents ans qui ont suivi l'annonce de l'Evangile de Jésus-Christ dans les Amériques, vous vous souviendrez que c'est Haïti qui a subi la plus impitoyable exploitation dès 1492.

Rappelez-vous les souffrances endurées par Haïti jusqu'à présent, découlant du système esclavagiste lié aux méthodes mêmes d'évangélisation dans le pays.

Veillez exhorter tous les membres de l'Eglise et, spécialement, ceux qui sont revêtus d'autorité, à se tenir au côté des pauvres, de ceux qui sont d'ordinaire les plus opprimés dans la société. C'est l'exemple que leur a donné Jésus-Christ et c'est la parole de Jésus-Christ qu'ils doivent garder constamment sous les yeux: "L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance, aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur" (Lc 4,18-19).

2.3 Au cours de votre visite du 9 mars 1983, vous aviez déclaré: "Il faut que les choses changent ici". Dans votre encyclique commémorant le 100e anniversaire de l'enseignement social de l'Eglise, vous expliquez avec bonheur ce qu'est la démocratie et ce que sont les droits humains.

Nous ne doutons pas que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour que ceux qui se disent d'accord avec l'Eglise mettent ces paroles en application dans le cas d'Haïti.

Cette intervention s'avère d'autant plus urgente que des militaires dévoyés, des diplomates étrangers, des parlementaires anti-nationaux et des politiciens sans scrupule ont achevé de monter une ignoble parodie de prétendus échanges démocratiques pour imposer au peuple haïtien un gouvernement anticonstitutionnel.

Nous avons des preuves, Très Saint-Père, que des pasteurs de l'Eglise catholique d'Haïti, assistés de religieux et religieuses de haut rang, ont travaillé dans l'ombre à la venue au monde de ce "nouveau" gouvernement d'oppression, installé manu militari aujourd'hui même, en présence, hélas! de Mgr le Nonce apostolique assisté de Mgr l'archevêque du Cap-Haïtien et de Mgr l'auxiliaire de Port-au-Prince...

Nous sommes sûrs que vous allez vous adresser tant aux chefs d'Etat qu'aux dirigeants des organismes internationaux, ainsi qu'aux principaux responsables de l'Eglise catholique, pour leur faire comprendre que démocratie et respect des droits humains sont la condition première d'un changement en Haïti et qu'aucun changement ne peut avoir lieu en faveur des opprimés si, comme c'est le cas depuis le 30 septembre 1991, règnent la violence, l'oppression, le mensonge et la corruption, érigés en méthodes de gouvernement.

Il doit être clair pour tous qu'il faut que soit respectée la volonté de la majorité du peuple et acceptée la décision de la quasi-totalité du peuple haïtien, exprimée dans l'élection du 16 décembre 1990 par laquelle ce peuple a montré à tous la direction dans laquelle il veut que s'engage le pays, celle du respect de la démocratie, de la Constitution et des droits de la personne humaine.

Tous doivent comprendre qu'aucune solution à la crise qui étreint la nation haïtienne depuis le 30 septembre 1991 n'est possible sans le retour du Père Aristide à la présidence, parce que c'est lui que le peuple a choisi pour diriger le pays pendant cinq ans, conformément à la constitution de 1987.

C'est le coup d'Etat du 30 septembre qui, par la répression l'accompagnant, a déclenché cet exode de boat-people vers Miami. La situation de ces réfugiés est bien pire que celle des réfugiés d'Europe de l'Est. Aussi, espérons-nous que vous ferez entendre votre voix pour réclamer justice en leur faveur et soutenir la position du Haut-Commissariat des Nations unies à Genève, désavouant les mesures discriminatoires adoptées envers les réfugiés haïtiens par l'immigration et l'administration des Etats-Unis d'Amérique. Des témoignages poignants de boat-people, à la télévision, font état des mauvais traitements infligés à ces réfugiés, notamment au camp n° 4 de Guantanamo, où ils sont parqués en attendant d'être refoulés.

2.4 Pour un changement en Haïti, qu'on le veuille ou non, l'Eglise a un rôle important à jouer. Veuillez, Très Saint-Père, exhorter l'Eglise d'Haïti à servir de témoin à la justice, à la vérité et à l'amour. Il ne faut pas que les actes de l'Eglise soient en conflit avec l'Evangile de Jésus-Christ qu'elle annonce. Il ne faut pas que cette Eglise continue à se taire quand elle doit parler pour défendre ceux que broient sans cesse les forces de la mort. C'est pour nous un point d'une extrême importance.

Nous savons les soucis que vont vous causer de telles paroles, mais nous demandons à l'Esprit Saint de vous accorder sa lumière et sa force pour que vous exhortiez les évêques d'Haïti à cheminer vraiment avec le peuple de Dieu, à ne pas continuer de se tenir aux côtés de ceux qui l'écrasent, mais au contraire aux côtés de ce peuple dans la voie de la justice, de la vérité et de l'amour.

Nous prions aussi l'Esprit Saint de vous accorder lumière et force pour que vous rappeliez au Vatican Mgr Baldisseri, le nonce apostolique, parce que sa collaboration avec le gouvernement mis au pouvoir par l'armée en Haïti, contribue à enlever au peuple haïtien toute la confiance qu'il aurait pu mettre en l'Eglise.

Si vous aviez agi ainsi envers le nonce précédent, Mgr Romeo, peut-être n'aurions-nous pas enduré tant de souffrances. Si la diplomatie pouvait marcher de pair avec la vérité, beaucoup de diplomates accrédités en Haïti vous confirmeraient les propos que nous vous tenons en ce moment.

2.5 Très Saint-Père, nous savons que vous êtes en mesure de faire entendre à la communauté internationale le cri de souffrance du peuple haïtien, comme vous l'avez fait pour le peuple polonais. Certes, vous avez pris notre défense, en général, dans vos déclarations sur le nouvel ordre mondial, indispensable au changement dans notre société.

Mais, aujourd'hui, nous vous demandons plus précisément de nous aider à faire parvenir notre cri de souffrance aux oreilles des grands de cette terre. Nous comptons sur vous pour plaider notre cause, en sorte que tant à Washington que dans cette nouvelle Europe qui se construit, on accepte enfin de reconnaître, dans le concret, le droit d'Haïti de vivre en nation libre, en nation indépendante, en nation maîtresse de sa destinée. Le peuple haïtien ne demande pas autre chose, notamment aux Etats-Unis d'Amérique du Nord et aux nations européennes qui ont bâti toute une part de leur richesse sur l'exploitation des richesses du peuple et de la terre d'Haïti à partir de 1492...

2.6 Très Saint-Père, nous avons décidé, aujourd'hui, de vous adresser la parole directement et sans détours, conformément à l'enseignement de la théologie et du droit canon. Tout membre du corps du Christ a en effet le droit de porter sa cause par devers vous, sans aucun intermédiaire.

Ces propos, nous les accompagnons de tout l'amour qui nous anime envers l'Eglise et envers vous. C'est ce qui nous pousse à vous parler ainsi, en toute liberté. Et nous savons que, de votre côté, vous aimez beaucoup le peuple haïtien.

Aujourd'hui, nous le croyons vraiment, nous vivons un temps fort de la grâce divine à notre endroit, ce temps que le texte biblique exprime par le mot "KAIROS". Nous croyons en une visite spéciale du Seigneur à notre époque où nous apprenons à déchiffrer ce que le pape Jean XXIII aimait à appeler "les signes des temps", les signes que Dieu nous adresse en ce moment de notre vie, ici même, en Haïti et à tous les peuples d'Amérique latine.

C'est pour cela que nous offrons à Dieu toutes les souffrances, les injustices et les humiliations que subit notre peuple à l'heure actuelle, celles-là surtout qui nous viennent de l'Eglise même. Nous les plaçons sur la croix de Jésus pour qu'elles se transforment en source de pardon pour nos propres péchés, pour les péchés de l'Eglise, pour les péchés de notre patrie, pour les péchés de la société entière. Nous les unissons aux souffrances de Jésus dans le but d'arriver à bâtir une société où tous les enfants de Dieu trouveront en abondance la vie dispensée par Jésus. Une société où fleuriront partout justice, respect, dignité et amour.

Nous les offrons pour le succès, au profit de tout le peuple de Dieu, de la quatrième assemblée de la Conférence des évêques latino-américains (CELAM), prévue pour octobre 1992.

Nous prions l'Esprit-Saint de permettre à la situation actuelle de la nation haïtienne d'ouvrir davantage les yeux aux pasteurs de nos Eglises sur la mise en oeuvre de la nouvelle évangélisation, à l'aube du vingt-et-unième siècle.

Très Saint-Père, c'est par une simple croix que plusieurs d'entre nous ont apposé leur signature à cette lettre, car nous sommes nombreux à ne pas savoir écrire. C'est un des résultats de l'immense injustice faite à notre peuple depuis

vingt-cinq ans, en vertu de quoi 85% n'ont pas encore accès à la lecture et à l'écriture.

Nous souhaitons que cette croix vous rappelle le peuple haïtien mis en croix, aujourd'hui encore, alors qu'il lutte pour en finir avec la dictature, pour que fleurissent partout dans son pays démocratie, justice, respect et amour. Mais ce peuple, au souvenir de la résurrection de Jésus, ne se laissera pas envahir par le découragement. Il restera toujours debout, ferme, en Haïti et à l'étranger, pour faire entendre à tous les peuples de la terre le même cri qu'il jette à la face du monde depuis 1791, depuis 1804, depuis 1915, depuis 1986, depuis 1991: NON A LA MORT! OUI A LA VIE!

Très Saint-Père, au terme de cette lettre, nous vous renouvelons nos remerciements pour toute l'aide déjà reçue de vous et pour toute l'aide que vous continuerez à nous accorder jusqu'à ce que nous obtenions la libération que nous apporte Jésus-Christ. Nous comptons sur vous, sur votre volonté de faire tout ce qui est en votre pouvoir, pour nous aider à sortir de cette crise qui étouffe notre peuple. Nous aussi, nous prions pour vous.

Nous supplions Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, de vous permettre de tenir bon dans vos efforts pour donner un nouveau souffle à l'évangélisation, au seuil du troisième millénaire. Notre prière prend appui sur le secours de Marie, notre Mère, invoquée en Pologne sous le nom de Notre-Dame de Czestochowa et en Haïti sous celui de Notre-Dame du Perpétuel Secours, prête à soutenir les efforts de ses enfants, qui tous ensemble forment l'Eglise d'Haïti, cette Eglise des pauvres sur la terre d'Haïti.

(Suivent, au 12/7/92, quelque 5.000 signatures identifiées et authentifiées)

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

---

Abonnement annuel: France 375 F - Etranger 420 F - Avion Am. latine: 490 F - USA-Canada-Afrique 460 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441